

Le 4 novembre 2003

Monsieur Gervais Viens
39, avenue Parent
Baie-Comeau (Québec) G4Z 2T7

**Objet: Protocole d'entente
Radioamateur de Baie-Comeau inc / Ville de Baie-Comeau**

Monsieur,

Le 15 janvier 1999, le club de radioamateur de Baie-Comeau inc. et la Ville de Baie-Comeau signaient un protocole d'entente sur des engagements réciproques, advenant le déclenchement du plan de sécurité civile de la municipalité.

Pour la municipalité de Baie-Comeau il est essentiel, lors d'un sinistre majeur, d'avoir recours à l'expertise et aux équipements de ce partenaire et ce, afin d'établir un réseau de communication efficace sur notre territoire advenant un bris à nos installations.

Vous comprendrez qu'en situation d'urgence le volet communication est le plus important et le club de radioamateur de Baie-Comeau inc. nous assure une fiabilité de celle-ci, peu importe le sinistre.

Nous souhaitons la continuation de votre partenariat dans le plan de sécurité civile de la Ville de Baie-Comeau qui est essentielle à son bon fonctionnement.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur de la sécurité publique


DANIEL CHAMBERLAND, coordonnateur

DC/ml